

# COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 11 octobre 2018

### Présents :

FERRÉ Jean-Paul, AUDOUY Henri, CAUSSE Audrey, DIEUDONNÉ Walter, HOARAU Alain, MARIANI Stéphanie, MAYORAL Nathalie, MARTY Claude, PELISSIER Jean-Pierre, REGALON Sylviane, ROUAN Thierry, TOURENQ Pierre.

Mme REGALON Sylviane est nommée secrétaire de séance.

### ORDRE DU JOUR :

- *Rétrocession des parcelles constituant voirie du lotissement « Camp del Boucal »*
- *Question diverse*

#### **I. Rétrocession des parcelles constituant la voirie du lotissement « Camp del Boucal »**

Monsieur le Maire rappelle aux membres de l'assemblée que la commune doit acquérir les parcelles cadastrées section A n° 1658, 1659 et 1660, d'une superficie totale de 1432 m<sup>2</sup>, correspondant à la voirie du lotissement dite «Chemin du Camp del Boucal », et ce pour l'euro symbolique.

Il rappelle également les termes de la convention conclue entre la commune et M. François DA CUNHA lors du dépôt du permis d'aménager, notamment en ce qui concerne la voirie. Elle prévoit que l'aménageur « rétrocède » la voie interne du lotissement, sous réserve de la bonne exécution des travaux. Ceux-ci n'étant pas encore terminés, M. François DA CUNHA devra s'engager à respecter les termes de la convention.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'acquisition des parcelles susmentionnées et rappelle l'obligation faite à M. François DA CUNHA de respecter les termes de la convention du 20 octobre 2016 avant le 31 mai 2019.

<i>POUR - 13</i>	<i>CONTRE - 0</i>	<i>ABSTENTION - 0</i>
------------------	-------------------	-----------------------

#### **II. Questions diverses**

- Voirie : plusieurs trous à reboucher sur l'ensemble de la voirie communale.

**Séance close à 21h15**